

Mesdames et Messieurs les Maires

Objet : information sur la situation de la ressource en eau

Dossier suivi par : Mickaël HAMEL – Directeur Général des services - mhamel@sdeau50.fr

Mesdames, Messieurs les Maires,

La situation de la ressource en eau de ce début d'été 2025 est préoccupante en raison d'un sévère déficit pluviométrique enregistré depuis le mois de février. Des cumuls de précipitations sont sur certains territoires inférieurs de 50% aux valeurs normales.

Dès le 26 mai dernier, en vue de la préservation de la ressource en eau, Monsieur le Préfet de La Manche a déclenché par arrêté le niveau de vigilance sur l'intégralité du département.

Malgré quelques précipitations, souvent orageuses, les débits des cours d'eau sont extrêmement bas. La situation est, par endroit, encore moins favorable qu'en 2022 à la même époque. Pour pouvoir assurer la continuité de prélèvement notamment dans La Sélune, une première dérogation au débit réservé vient de nous être accordée par Monsieur Le Préfet pour la prise d'eau située à Grandparigny (commune déléguée de Milly). D'autres territoires, dont les débits sont proches des seuils, risquent de prochainement nécessiter des dérogations.

D'autres collectivités du département ont également engagé des démarches pour assurer la continuité du service public d'eau potable.

Pour les eaux souterraines, la recharge des nappes s'est prématurément stoppée : début février pour les nappes les plus réactives, début mars pour les autres. Les niveaux sont globalement modérément bas à très bas et continuent de baisser.

Vous trouverez annexé à ce présent courrier la dernière note ressource éditée par le SDeau50.

Si l'état des ressources continue à se dégrader, nous pourrions franchir rapidement un nouveau seuil défini dans l'arrêté-cadre sécheresse et de nouvelles mesures pourraient se justifier, notamment la mise en œuvre de restrictions d'usage.

Aussi, dans l'intérêt général, je vous invite à limiter dès à présent les usages de l'eau au sein de vos services et d'inciter vos administrés à adopter des mesures d'économie. A cet effet, nous vous transmettons en pièces joints des documents de communication diffusable par vos différents canaux.

Vous remerciant par avance de votre implication, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Maires, mes salutations distinguées.

Le Président


Jacky BOUVET

